



Bruxelles, le 19.12.2012  
COM(2012) 781 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,  
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES  
RÉGIONS**

**sur le déroulement, les résultats et l'évaluation générale de l'Année européenne  
du volontariat (2011)**

# RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

## sur le déroulement, les résultats et l'évaluation générale de l'Année européenne du volontariat (2011)

### 1. CONTEXTE

#### 1.1. Introduction

Conformément à la décision relative à l'Année européenne du volontariat (2011)<sup>1</sup>, le présent rapport décrit dans les grandes lignes le déroulement, les résultats et l'évaluation générale de l'Année européenne en se fondant sur les conclusions d'une évaluation externe<sup>2</sup>.

En 2006, la Commission européenne a consulté le Comité économique et social européen sur l'orientation à donner au secteur du volontariat en Europe. Dans l'avis sur le rôle et l'incidence du volontariat dans la société européenne, qu'il a adopté en décembre 2006, le Comité recommandait en particulier «de procéder à la proclamation d'une Année des volontaires, puis de publier au plus vite un Livre blanc sur les activités volontaires et la citoyenneté active en Europe»<sup>3</sup>.

Un collectif d'ONG favorables à l'idée d'une Année européenne du volontariat a été constitué et une campagne visant à concrétiser cette idée en 2011 a été menée au sein de la société civile. En 2008, le Parlement européen a adopté une déclaration<sup>4</sup> dans laquelle il soutenait l'appel à proclamer 2011 «Année européenne du bénévolat», donnant de la sorte une forte impulsion au projet et suscitant de grandes attentes.

En 2009, le Parlement européen et le Conseil ont approuvé la proposition de la Commission visant à proclamer l'année 2011 «Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active» (ci-après l'«AEV2011»).

Dix ans après l'Année internationale des volontaires, proclamée par les Nations unies, l'AEV2011 est arrivée à point nommé pour répondre aux attentes de la société civile et pour mobiliser les acteurs du volontariat dans les États membres en vue de promouvoir le volontariat en tant qu'expression d'un engagement citoyen. Elle a témoigné de l'attachement des Européens aux valeurs de solidarité, de justice et d'inclusion, et elle a montré que les institutions européennes assumaient leur rôle quand il s'agissait d'encourager le volontariat.

---

<sup>1</sup> Décision 2010/37/CE du Conseil du 27 novembre 2009 relative à l'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active (2011), JO L 17 du 22.1.2010, p. 43.

<sup>2</sup> *Evaluation of the European Year of Volunteering 2011*, Deloitte, juin 2012.

<sup>3</sup> Avis du Comité économique et social européen sur «Les activités volontaires: leur rôle dans la société européenne et leur impact», SOC/243 – CESE 1575/2006.

<sup>4</sup> Déclaration écrite sur la décision de déclarer 2011 «Année européenne du bénévolat», du 9 avril 2008.

## **1.2. L'Année européenne 2011 et ses objectifs**

L'AEV2011 a été conçue, dans le strict respect du principe de subsidiarité, comme un moyen d'appuyer les efforts consentis par les États membres et les autorités régionales et locales pour améliorer les conditions d'exercice du volontariat et accroître sa notoriété dans l'Union européenne. Quatre objectifs ont été définis à cet effet:

- œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au volontariat dans l'Union européenne afin d'ancrer le volontariat dans les efforts de promotion de la participation civique;
- donner les moyens d'agir aux organisateurs d'activités de volontariat pour améliorer la qualité de celles-ci;
- reconnaître les activités de volontariat;
- sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'importance du volontariat.

## **2. RESULTATS DE L'ANNEE EUROPEENNE**

### **2.1. Contexte**

L'AEV2011 s'est déroulée sur fond de crise économique mondiale. Cette conjoncture défavorable a suscité chez les citoyens une prise de conscience de l'importance d'un enracinement de la solidarité sociale dans l'engagement bénévole individuel, les rendant de la sorte plus réceptifs aux idées et aux valeurs du volontariat et à sa fonction de levier de la participation civique.

Dans ce contexte, l'AEV2011 a révélé la nécessité d'améliorer l'encadrement légal du volontariat de qualité. Le volontariat a été reconnu en tant qu'expression de la solidarité entre citoyens, contribuant au bien-être de notre société et contrebalançant l'exclusion sociale, la pauvreté, l'intolérance, le racisme, la xénophobie et l'injustice. À cet égard, l'AEV2011 s'est naturellement inscrite dans le prolongement de l'Année européenne 2010, qui était consacrée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### **2.2. Un engagement politique ferme**

L'AEV2011 a joué le rôle d'un catalyseur dans les changements d'orientation introduits à l'échelon européen et national. Un certain nombre de documents d'orientation importants ont été adoptés en 2011:

La Commission a adopté une «Communication sur les politiques de l'UE et le volontariat: reconnaître et valoriser les activités de volontariat transfrontalières dans l'UE»<sup>5</sup>.

Sous la présidence polonaise, le Conseil a adopté des conclusions sur le rôle des activités de volontariat dans la politique sociale<sup>6</sup> et sur le rôle joué par le volontariat dans le sport pour promouvoir la citoyenneté active<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> «Communication sur les politiques de l'UE et le volontariat: reconnaître et valoriser les activités de volontariat transfrontalières dans l'UE», COM(2011) 568 final du 20/09/2011.

<sup>6</sup> Conclusions du Conseil du 3 octobre 2011 sur le rôle des activités de volontariat dans la politique sociale.

En mars 2012, le Comité économique et social européen a adopté un avis sur la communication de la Commission de septembre 2011<sup>8</sup>.

En juin 2012, le Parlement européen a adopté un rapport sur la reconnaissance et la valorisation des activités de volontariat transfrontalières dans l'Union européenne<sup>9</sup>.

Un ensemble de mesures supplémentaires de portée européenne faciliteront l'exercice du volontariat en général et du volontariat transfrontalier en particulier.

L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012) a repris le thème du volontariat en promouvant le volontariat des seniors. Les autorités locales et les organisations faisant appel à des bénévoles ont été invitées à consacrer une journée à la recherche de nouvelles formules pour mobiliser les seniors pour des activités de volontariat. Cette réflexion a eu lieu dans le cadre de l'une des actions clés – le *European Seniorforce Day* – menées à l'occasion de l'Année européenne 2012.

L'Année européenne des citoyens (2013) profitera des résultats de l'AEV2011.

Dans le contexte de la stratégie Europe 2020 et des initiatives phares «Jeunesse en mouvement» et «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois», la Commission a présenté une proposition de recommandation du Conseil relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel<sup>10</sup> dans le but de valoriser les qualifications et les compétences acquises en dehors de l'école à la faveur d'activités telles que les activités de volontariat.

Sur le plan pratique, le passeport européen des compétences, qui est un nouvel outil électronique permettant aux citoyens de présenter les compétences et qualifications qu'ils ont acquises de manière formelle ou non formelle, permettra notamment de mettre en valeur les compétences acquises lors d'activités de volontariat.

Les programmes de financement de l'UE relatifs à différents domaines d'action, tels que le Service volontaire européen (SVE) du programme «Jeunesse en action»<sup>11</sup>, le programme «L'Europe pour les citoyens»<sup>12</sup> et le programme Grundtvig<sup>13</sup>, et le futur programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport (proposition «Erasmus pour tous» de la Commission)<sup>14</sup> continueront de s'appliquer aux volontaires.

---

<sup>7</sup> Conclusions du Conseil des 28 et 29 novembre 2011 sur le rôle joué par le volontariat dans le sport pour promouvoir la citoyenneté active».

<sup>8</sup> Avis du Comité économique et social européen du 28 mars 2012 sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Communication sur les politiques de l'UE et le volontariat: reconnaître et valoriser les activités de volontariat transfrontalières dans l'UE», SOC 431-CESE 824/2012.

<sup>9</sup> Rapport du 12 juin 2012 sur «Reconnaître et valoriser les activités de volontariat transfrontalières dans l'UE», Parlement européen, A7-0166/2012/P7\_TA (2 ° 12) 0236.  
COM(2012) 485 du 5.9.2012.

<sup>11</sup> Décision n° 1719/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006, JO L 327 du 24.11.2006, p. 30.

<sup>12</sup> Décision n° 1904/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006, JO L 378 du 27.12.2006, p. 32.

<sup>13</sup> Décision n° 1720/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006, JO L 327 du 24.11.2006, p. 45.

<sup>14</sup> Erasmus pour tous: le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, COM(2011) 787 final du 23.11.2011.

Le Corps volontaire européen d'aide humanitaire (volontaires de l'aide de l'UE), prévu à l'article 214, paragraphe 5, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, sera créé en 2014 à l'issue de trois années de préparation<sup>15</sup>.

En outre, l'Union mène des actions qui ont pour but d'intégrer la question du volontariat dans ses différentes politiques, par exemple dans sa nouvelle stratégie en matière de responsabilité sociale des entreprises portant sur la période 2011-2014<sup>16</sup>.

Parallèlement, il ressort de l'AEV2011 que les États membres doivent renforcer leur action dans le domaine du volontariat, car c'est eux qui peuvent lever les dernières entraves à l'exercice d'activités bénévoles. L'AEV2011 a montré que le volontariat est un phénomène essentiellement local: la plupart des bénévoles œuvrent à l'échelon local ou régional. Néanmoins, l'AEV2011 a également permis de constater que les États membres peuvent contribuer au développement du volontariat en transformant des programmes de volontariat nationaux en programmes transfrontaliers.

Forts de leur coopération, les organismes nationaux de coordination de l'AEV2011 se sont coalisés pour former un solide réseau et ils ont adopté la déclaration de Varsovie sur la pérennisation de l'action en faveur des activités volontaires et la citoyenneté active lors de la conférence de clôture de l'Année européenne en décembre 2011.

### **2.3. Créer un environnement propice au volontariat en Europe**

L'Union s'était fixé un objectif particulièrement ambitieux à l'occasion de l'AEV2011, à savoir mettre en place un environnement propice au volontariat. Si tous les États membres reconnaissent l'importance d'un tel environnement, leurs avis divergent lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure la réglementation peut améliorer celui-ci. Au début de l'Année européenne, le secteur du volontariat était régi par un cadre légal spécifique dans douze États membres (BE, CY, CZ, HU, IT, LV, LU, MT, PL, PT, RO, ES), et par des législations d'une portée plus générale dans douze autres États membres, (AT, DK, EE, FI, FR, DE, GR, IE, LT, NL, SE, UK)<sup>17</sup>. La Lituanie, la Slovénie et la Slovaquie se sont dotées d'un cadre légal spécifique au cours de l'année 2011. En Bulgarie, une loi sur le volontariat a été élaborée en 2011 et adoptée en 2012. La Pologne a adopté une nouvelle stratégie dans le domaine du volontariat, l'Autriche a modernisé sa loi sur le volontariat et le Portugal a élaboré une nouvelle loi dont l'adoption doit intervenir en 2012. L'idée d'une charte européenne du volontariat, articulée principalement autour des droits des bénévoles, a été lancée par le Forum européen de la jeunesse et débattue au cours de l'année 2011.

En ce qui concerne l'admission de volontaires qui ne sont pas citoyens de l'Union européenne, la Commission a publié, en 2011, son premier rapport sur l'application de la directive 2004/114/CE du Conseil relative aux conditions d'admission des ressortissants de pays tiers à des fins d'études, d'échange d'élèves, de formation non rémunérée ou de volontariat<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> COM(2012) 514 du 19.9.2012.

<sup>16</sup> «Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014», COM(2011) 681 final du 25.10.2011.

<sup>17</sup> Le volontariat dans l'Union européenne, étude de la Commission européenne – DG EAC, GHK, 2010.

<sup>18</sup> Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'application de la directive 2004/114/CE relative aux conditions d'admission des ressortissants de pays tiers à des fins

L'Année européenne du volontariat a servi à encourager les États membres à appliquer le Manuel sur la mesure du travail bénévole, qui a été officiellement approuvé par l'Organisation internationale du travail au cours de l'Année européenne.

L'objectif du **Manuel sur la mesure du travail bénévole** publié en mars 2011 par l'OIT est d'aider les pays à obtenir des données systématiques et comparables sur le travail bénévole au moyen de compléments réguliers aux enquêtes sur la main-d'œuvre. Il s'agit d'enrichir les connaissances sur le bénévolat et de déterminer son poids économique.

La Pologne et la Hongrie ont été les premiers États européens à appliquer le manuel de l'OIT en 2011. L'Italie a l'intention de l'adopter en 2012 et la Slovaquie a suivi la méthode qu'il préconise pour effectuer ses propres recherches nationales. La France, la Lettonie, la République tchèque, le Portugal, l'Espagne et le Monténégro, qui est un pays candidat à l'adhésion à l'Union, ont fait part de leur intérêt à adopter, eux aussi, le manuel.

#### **2.4. Donner aux organisations de volontariat les moyens d'agir**

L'AEV2011 a largement contribué à l'autonomisation des organisations de volontariat et au renforcement des partenariats entre ces organisations. L'Alliance pour l'AEV2011, notamment, a grandement facilité la mise en réseau et la coopération des parties concernées par l'Année européenne et a permis à la société civile de faire entendre sa voix. Cette alliance unique de forces vives, qui a participé à la coordination des activités de la société civile et des apports des pouvoirs publics, a constitué un instrument efficace de coopération avec la société civile qui a permis d'atteindre des centaines de milliers de volontaires et de volontaires potentiels.

À moyen et à long terme, l'activité des groupes de travail de l'Alliance pour l'AEV2011, qui a conduit à l'élaboration d'un programme d'actions en faveur du volontariat en Europe (*Policy Agenda on Volunteering in Europe – P.A.V.E.*), devrait concourir à l'amélioration de la qualité de la gestion des volontaires.

L'**Alliance pour l'AEV2011** a été constituée en 2007; cette coalition ouverte et non officielle rassemblait des réseaux européens actifs dans le domaine du volontariat afin qu'ils coopèrent à la mise en valeur et à la réalisation de l'Année européenne du volontariat. Alors qu'elle réunissait 24 réseaux en juillet 2010, cette alliance en regroupait 39 en décembre 2011<sup>19</sup>, lesquels représentaient environ 2 000 organisations (membres directs et partenaires) de toute l'Europe et d'ailleurs.

L'élaboration d'un programme d'actions en faveur du volontariat en Europe [*Policy Agenda on Volunteering in Europe (P.A.V.E.)*] figurait au nombre des objectifs assignés à l'Alliance pour l'AEV2011. Ce programme a été officiellement remis à la Commission européenne au cours de la conférence de clôture de l'AEV2011, en décembre 2011. Les travaux préparatoires ont été accomplis en grande partie par six groupes de travail, qui se sont réunis à cinq reprises en 2011. Les recommandations formulées par les acteurs du volontariat dans le P.A.V.E.

d'études, d'échange d'élèves, de formation non rémunérée ou de volontariat, COM(2011) 587 final du 28.9.2011.

<sup>19</sup> AGE, AEVSO, AVSO, Caritas Europe, COFACE, CVA, CSR Europe, ENGAGE, Erasmus Student Network, Euclid Network, Eurodiaconia, EAPN, CEDAG, ENGSO, ENGSO Youth, ESAN, AEGEE, CEV, YFJ, ICYE, ISGF, Johanniter International, MHE, Croix-Rouge, Social Platform, SOLIDAR, ALDA, CESES, EUCIS-LLL, EFIL, FEBA, EURAG, EJJO, ENNA, IPPF EN, ISCA, WAGGS, WOSM, Volonteuropé.

portent sur l'amélioration du cadre d'action en Europe, le but étant que celui-ci soutienne et promeuve le volontariat.

## **2.5. Reconnaissance des activités bénévoles**

L'Année européenne 2011 a été vue comme une occasion unique de mettre en valeur le volontariat. En conséquence, les volontaires ont été mis à l'honneur et remerciés dans toute l'Union européenne à l'occasion de maintes cérémonies et remises de récompenses. Par exemple, les Pays-Bas ont organisé une «Semaine d'ovation» et la Roumanie, la Hongrie, l'Irlande et la Slovénie ont mis sur pied des cérémonies nationales de remise de prix à des volontaires.

La première conférence thématique de l'Année européenne a été consacrée à la reconnaissance et aux mécanismes visant à promouvoir la validation des qualifications et des compétences acquises dans le cadre d'une activité bénévole. À cet égard, le cadre européen des certifications, Europass et Youthpass, par exemple, sont des instruments utiles à l'échelle européenne.

## **2.6. Sensibiliser les citoyens à la valeur du volontariat**

L'Année européenne 2011 devait également permettre à l'Union européenne et à ses États membres de sensibiliser les citoyens à la valeur du volontariat. La campagne de communication européenne et les campagnes nationales ont contribué à la réalisation de cet objectif. Dans un grand nombre d'États membres, la campagne européenne a contribué à compléter les activités de sensibilisation mises en place en apportant des ressources supplémentaires.

En outre, l'AEV2011 a bénéficié d'une large couverture de la part de la presse écrite et électronique.

## **3. ANNEE EUROPEENNE 2011: REALISATION ET PRINCIPALES ACTIVITES**

En 2011, le budget total consacré aux activités organisées dans le cadre de l'Année du volontariat à l'échelon européen et dans les vingt-sept États membres s'est élevé à 7,7 millions d'euros.

Dès 2010, 2,994 millions d'euros ont été inscrits au budget pour diverses actions préparatoires, à savoir une campagne d'information et de communication sur l'AEV2011 et la mise en place de la structure de coordination rassemblant les principaux acteurs à l'échelle européenne.

### **3.1. Déroulement de l'Année européenne dans les États membres**

Chaque État membre a désigné un organisme national de coordination (ONC) qu'il a chargé d'organiser sa participation à l'Année européenne. Ces organismes reflétaient la diversité des traditions nationales en matière de volontariat.

Les ONC se sont vu confier une enveloppe de 3,549 millions d'euros pour coordonner les activités nationales de l'AEV2011 dans le respect du programme de travail national élaboré par chaque ONC et approuvé par la Commission européenne. Dans chaque pays, le montant

reçu devait être accompagné d'un cofinancement d'au moins 20 %; la participation de certains pays a dépassé ce minimum.

Dans les États membres, de nombreuses activités ont été organisées à l'échelon national, régional et local, notamment:

- des actions de sensibilisation (campagnes de communication, événements à retentissement, concours et cérémonies de remise de prix, sites *web*, brochures, objets promotionnels, actions médiatiques, réseaux sociaux, etc.);
- des débats (conférences, séminaires, réunions, etc.);
- des travaux spécialisés (recherches, études, publications, etc.).

Les campagnes de communication nationales ont donné de bons résultats, car elles étaient adaptées aux contextes nationaux. La coopération avec les représentations de la Commission dans les États membres et avec le réseau Europe Direct a permis qu'un public plus large soit atteint. Le financement de l'Année européenne a servi à compléter les actions et programmes nationaux existant dans le domaine du volontariat et à donner une dimension européenne à ces actions.

De nombreux exemples de bonnes pratiques et d'actions innovantes ont été recueillis à l'échelon national et local (voir annexe 1 pour des exemples de bonnes pratiques dans les États membres).

### **3.2. Des projets emblématiques européens**

Un appel à propositions de projets emblématiques a été publié en octobre 2010 et 33 projets visant à promouvoir la mise en réseau et l'innovation dans le domaine du volontariat ont été sélectionnés en mars 2011. En conséquence, l'Union a cofinancé un projet par pays dans quatorze États membres, deux projets par pays en Allemagne, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, à Malte, en Pologne et au Royaume-Uni et trois au Portugal.

Le budget alloué au cofinancement de ces projets emblématiques s'élevait à 1,964 million d'euros. Le cofinancement de la Commission à chacun des projets ne pouvait dépasser 60 % des coûts totaux admissibles.

La priorité a été donnée aux projets visant à tester et à élaborer des dispositifs et des concepts neufs et novateurs et à susciter des partenariats de longue durée entre les organisations de la société civile et les organismes du secteur public concernés par le volontariat. En outre, certains thèmes ont été privilégiés, à savoir le volontariat soutenu par les employeurs, les programmes de mobilité pour le volontariat des personnes de tous âges (avec une attention particulière pour les jeunes), l'exclusion sociale et le bénévolat des personnes âgées (voir l'annexe 2 pour des exemples de projets emblématiques couronnés de succès).

Un certain nombre de formules innovantes en matière de volontariat ont été instaurées à la faveur des projets emblématiques européens et propagées par les partenariats créés dans le contexte de l'appel à propositions. Néanmoins, les résultats des projets emblématiques n'ont pas toujours été diffusés de manière optimale.



### **3.3. Actions de sensibilisation à l'échelle de l'Union européenne**

Les acteurs concernés et le grand public ont été sensibilisés à l'Année européenne au moyen d'une série d'actions.

Ces actions se classaient dans l'une des quatre catégories décrites ci-après.

#### ***La tournée de l'AEV2011***

Une tournée d'un an comportant des arrêts dans les capitales des États membres a été organisée. Les organismes nationaux de coordination ont été invités à associer les acteurs locaux du volontariat à cette action et à élaborer le programme des activités proposées lors de l'étape de la tournée dans leur pays. L'objectif était de mettre le volontariat local et national en évidence et d'offrir aux acteurs nationaux une occasion de constituer des réseaux et d'échanger les bonnes pratiques.

La tournée a récolté plus de succès dans certains pays que dans d'autres. Le succès a été au rendez-vous lorsque les autorités locales et nationales étaient résolument engagées dans le projet, lorsque le secteur du volontariat se sentait pleinement reconnu et lorsque des activités extérieures étaient proposées en un lieu central. La complémentarité de la tournée et d'autres actions de promotion de programmes de l'Union comme les programmes «Jeunesse en action» et Grundtvig et la coopération avec les représentations de la Commission et le réseau Europe Direct ont souligné la dimension européenne de cette action.

#### ***Les conférences de l'AEV2011***

Le lancement médiatique de l'Année européenne du volontariat a eu lieu à Bruxelles en décembre 2010 et quatre conférences thématiques ont été organisées à l'échelle de l'Union en 2011.

L'Année européenne a été officiellement ouverte le 8 janvier 2011 à Budapest par la vice-présidente de la Commission européenne, M<sup>me</sup> Reding, lors d'une conférence d'une demi-journée. Cette conférence, consacrée à la reconnaissance du volontariat, s'adressait principalement aux responsables de l'élaboration des politiques. Le président du Comité économique et social européen, M. Nilsson, a assisté à l'événement.

Une conférence thématique de deux jours, coorganisée avec le Comité économique et social européen, a eu lieu à Bruxelles les 23 et 24 mai 2011; diverses questions ayant trait au volontariat y ont été examinées du point de vue des volontaires. Le président du Parlement européen, M. Buzek, M<sup>me</sup> Reding, et le président du Comité économique et social européen, M. Nilsson, ont assisté à cette conférence.

Les 3 et 4 novembre 2011, une conférence d'un jour et demi consacrée à l'autonomisation des organisations de volontariat a eu lieu à Athènes; M<sup>me</sup> Reding, et la commissaire européenne à la pêche et aux affaires maritimes, M<sup>me</sup> Damanaki, y ont participé, mettant l'accent sur la qualité du volontariat.

La conférence de clôture de l'AEV2011 a eu lieu à Varsovie les 2 et 3 décembre 2011. Cette conférence, à laquelle a participé la commissaire européenne à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réaction aux crises, M<sup>me</sup> Georgieva, a servi à poser les jalons des politiques à élaborer et des actions à mener à l'échelon européen, national et régional pour améliorer la situation du volontariat dans les années à venir.

Ces *conférences thématiques* ont trouvé un écho favorable auprès des participants. D'après les enquêtes réalisées après les quatre conférences, une grande majorité des participants ont estimé que les conférences européennes avaient été utiles ou très utiles et qu'elles avaient eu un effet important sur la mise en place de réseaux.

### ***Le site web de l'AEV2011***

Le site officiel des activités de communication sur l'Année du volontariat (<http://www.europa.eu/volunteering>) a été conçu comme un espace interactif, participatif et rassembleur. Le contenu de ce site a été fourni – et téléchargé – par les relais (voir ci-après), par des volontaires désireux de partager leur expérience et par les ONC. Des informations plus générales sur le volontariat, des extraits d'articles de presse, des rapports et des photos de la tournée ont également été publiés sur le site.

Le site *web* a attiré un grand nombre de visiteurs, mais l'évaluation a révélé que sa convivialité n'était pas optimale.

### ***Les relais de l'Année européenne***

Un jeune reporter volontaire (le «relais») a été sélectionné dans chaque État membre pour réaliser des vidéos et des commentaires sur la concrétisation de l'AEV2011 dans un autre État membre. Les vidéos ont été placées sur le site *web* de l'AEV2011 et un bref film de montage rassemblant des extraits des différentes vidéos a été réalisé.

Les reportages des relais ont été visionnés à de nombreuses reprises par les visiteurs du site *web*, mais, selon l'évaluation, ils auraient pu être mieux intégrés à d'autres actions de l'Année européenne.

### **3.4. L'Alliance pour l'AEV2011**

Une subvention à l'action de 400 000 euros a été allouée en 2010 à l'Alliance pour l'AEV2011, une structure de coordination rassemblant d'importants réseaux et organisations européens actifs dans le domaine du volontariat. Site *web*: [www.eyv2011.eu](http://www.eyv2011.eu).

Conformément à un plan de travail approuvé par la Commission, l'Alliance pour l'AEV2011 s'est attelée à compléter les activités d'information et de communication de la Commission en menant des actions visant spécifiquement à mobiliser des volontaires et des organisations de la société civile et en coordonnant six groupes de travail dont les travaux ont débouché sur l'élaboration d'un programme d'actions en faveur du volontariat en Europe [*Policy Agenda on Volunteering in Europe* (P.A.V.E.)], une contribution essentielle de la société civile à l'Année européenne.

#### 4. CONCLUSIONS

L'Année européenne 2011, a eu un effet positif sur le secteur du volontariat, tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle nationale. Les objectifs et les activités de l'Année européenne étaient adaptés et la méthode ciblée et axée sur les résultats a permis d'atteindre les objectifs dans tous les États membres, même si les retombées ont varié en fonction des situations nationales.

L'Année européenne a suscité et favorisé des adaptations de l'environnement dans lequel s'exerce le volontariat à l'échelon européen et national et elle a conduit à l'adoption ou à la modification de stratégies et de législations applicables au volontariat dans certains États membres. Elle a permis aux organisateurs d'améliorer la qualité de certaines activités bénévoles et d'attirer l'attention sur des domaines tels que le volontariat d'entreprise et l'apprentissage non formel par l'exercice du volontariat. Les nombreuses activités organisées à l'occasion de l'Année européenne ont contribué à améliorer la reconnaissance du volontariat, tandis que la couverture médiatique et la campagne de communication européenne ont contribué à mieux faire connaître le volontariat et sa valeur pour la société. Les actions nationales ont eu un effet multiplicateur appréciable sur les actions menées à l'échelon de l'Union.

L'Année européenne a surtout contribué à la mise sur pied de réseaux et au lancement d'initiatives. Elle a complété les actions existantes et attiré l'attention sur la dimension européenne du volontariat.

L'AEV2011 est à l'origine d'actions et de structures qu'il convient de continuer à développer et elle a abouti à l'adoption de bonnes pratiques qui produiront des changements dans les années à venir.

L'Année européenne 2011 a suscité l'adoption de cinq documents d'orientation portant sur le volontariat dans l'Union européenne, à savoir une communication de la Commission, deux séries de conclusions du Conseil, un avis du Comité économique et social européen et un rapport du Parlement européen<sup>20</sup>.

Certaines actions ont inscrit l'Année européenne du vieillissement actif (2012) dans la continuité de l'Année européenne du volontariat. L'Année européenne des citoyens (2013) s'inscrira, elle aussi, dans cette continuité. En consacrant plusieurs années de suite l'Année européenne à différents aspects de la citoyenneté [Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010), Année européenne du volontariat (2011), Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012) et Année européenne des citoyens (2013)], la Commission contribue à explorer le concept de l'engagement citoyen dans ses différentes dimensions.

---

<sup>20</sup> Pour les références, voir les notes de bas de page n<sup>os</sup> 5 à 9.

## ANNEXE

### **ANNEXE 1: L'ANNEE EUROPEENNE DU VOLONTARIAT (2011) EN CHIFFRES**

- Les vingt-sept États membres étaient concernés.
- Quatre événements à grand retentissement ont été organisés par l'UE (à Budapest, à Varsovie, à Athènes et à Bruxelles).
- Les institutions européennes ont accueilli un certain nombre d'événements majeurs, tels que la deuxième convention sur le volontariat (avec conférence des parties prenantes), organisée par le Forum européen de la jeunesse et hébergée par le Comité économique et social européen et le Parlement européen, et le forum sur l'action des autorités régionales et locales au cours de l'Année européenne du volontariat, organisé par le Comité des régions.
- Le Comité économique et social européen a organisé quatre auditions publiques sur le volontariat.
- Les organismes nationaux de coordination ou la société civile ont soutenu un grand nombre d'actions nationales, régionales et locales dans les 27 États membres.
- Le budget total consacré aux actions menées dans les États membres a atteint 6,021 millions d'euros.
- Le taux de cofinancement national moyen a atteint 41,04 % pour les actions nationales de l'Année européenne (financement par les budgets nationaux).
- Le budget total consacré aux projets emblématiques européens s'est élevé à 3,274 millions d'euros.
- Le taux de cofinancement moyen a atteint 40,99 % pour les projets emblématiques européens.
- **Le budget total s'est élevé à 14,507 millions d'euros:** 10,694 millions d'euros (budget UE) + 2,471 millions d'euros (budget national) + 1,342 million d'euros (cofinancement des projets emblématiques).
- La tournée de l'AEV2011 a attiré plus de 56 000 visiteurs.
- 950 ateliers et débats consacrés volontariat et 261 événements culturels ont été organisés dans le cadre de la tournée de l'AEV2011.
- 1 660 organisations ont participé à la tournée de l'AEV2011.
- Des milliers d'articles portant sur l'Année européenne et la tournée de l'AEV2011 ont été imprimés ou mis en ligne.

- Le site *web* de l'AEV2011 a accueilli 366 172 visiteurs et 1,556 million de pages ont été consultées.
- Plus de 3 880 photos ont été téléchargées sur le site *web* de l'AEV2011.
- Plus de 420 vidéos ont été téléchargées sur le site *web* de l'AEV2011.
- Les clips vidéo sur l'AEV2011 ont été visionnés plus de 26 000 fois.
- Les reporters choisis comme relais de l'AEV2011 dans chaque État membre ont signé 27 reportages écrits et des chroniques journalistiques; ils sont également les auteurs de photos et de vidéos.
- Les reportages des relais ont attiré plus de 1,2 million de cybervisiteurs.
- 2 175 527 heures de volontariat ont été enregistrées sur le site *web* de l'Alliance pour l'AEV2011 ([www.eyv2011.eu](http://www.eyv2011.eu)).

## **ANNEXE 2: ACTIONS DANS LES ÉTATS MEMBRES: EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES**

### **BELGIQUE**

Le 15 novembre 2011, des volontaires des trois communautés du pays ont rencontré des membres de la famille royale. Dans son message de Noël 2011, le roi a remercié les volontaires de leur engagement. Une exposition retraçant le parcours de 52 volontaires a fait étape un peu partout en Communauté française de Belgique. En Communauté germanophone, des volontaires ont planté 76 000 arbres, soit un par habitant.

### **BULGARIE**

Le ministère de l'éducation physique et des sports et l'Agence nationale des Bulgares de l'étranger ont organisé à Bansko une conférence à laquelle ont participé 250 enfants des communautés bulgares de Macédoine, de Serbie, d'Albanie, de Roumanie, de Moldavie et d'Ukraine. À cette occasion, une «forêt du volontariat» a été plantée à Bansko.

### **REPUBLIQUE TCHEQUE**

Un nouveau site *web* consacré au volontariat a été inauguré en janvier 2011 et est devenu le site national de l'ensemble des organisations actives dans le domaine. En novembre 2011, ce site *web* s'est enrichi d'une base de données des possibilités d'engagement bénévole qui permet aux organisations de publier des annonces et aux volontaires de chercher des possibilités d'offrir leurs services. Toujours à l'occasion de l'AEV2011, un ouvrage contenant vingt-deux portraits de volontaires de tous âges et de tous horizons: jeunes, vieux, hommes, femmes, personnes plus ou moins qualifiées, citadins et ruraux, a été publié en tchèque et en anglais.

### **DANEMARK**

La tournée de l'AEV2011 a fait étape du 1<sup>er</sup> au 3 août dans un chapiteau installé sur la place Axel Torv de Copenhague; le thème, «Les nombreux visages du volontariat», a été choisi pour souligner la diversité du volontariat au Danemark. Les organisations de volontariat ont eu l'occasion d'exposer leurs projets et activités. Plus de 28 organisations ont participé. Une exposition de photographies, des concerts, une compétition de football, un défilé de mode et des exercices de secourisme ont servi à attirer les visiteurs, et un lieu d'exposition a été mis à la disposition des organisations dans le chapiteau.

## **ALLEMAGNE**

L'action internationale «*Sieben Brücken, die verbinden*» s'est déroulée dans cinq pays européens (Danemark, Pologne, République tchèque, Autriche et Allemagne) aux définitions et traditions très différentes dans le domaine du volontariat. Elle a été élaborée par l'Académie sociale de Potsdam (AWO SANO) en coopération avec le ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et des jeunes. En Allemagne, le projet a rassemblé des acteurs du volontariat du Mecklembourg-Poméranie antérieure, du Brandebourg, de Saxe et de Bavière. L'objectif de cette action était de permettre aux participants de se réunir dans un contexte européen, d'apprendre les uns des autres et de débattre le rôle que l'engagement civique joue dans chaque pays participant.

## **ESTONIE**

Un programme pilote a été mis sur pied pour permettre à des salariés du secteur privé et à des agents du secteur public de s'engager comme volontaires: vingt organisations non gouvernementales ont ainsi bénéficié de l'apport de membres du personnel de cinq entreprises et de cinq ministères. Le programme visait à favoriser la coopération entre trois secteurs: le secteur du volontariat, le secteur des ONG et le secteur public. En conséquence, 28 volontaires ont accompli, selon les estimations, entre 160 et 226 heures de travail bénévole. En outre, les ONG ont appris comment engager des professionnels et les salariés et fonctionnaires, eux, ont appris à mieux connaître le volontariat et ses avantages. Le réseau estonien d'organisations sans but lucratif (NENO) va coordonner un programme de suivi légèrement remodelé qui sera financé par le ministère de l'intérieur.

## **IRLANDE**

L'ONC irlandais et plus de 20 centres de volontaires ont coordonné la Journée nationale du volontariat le 30 septembre 2011. Le «Knit-a-thon» a été l'événement phare de cette journée: dans tout le pays, des milliers de volontaires ont tricoté des écharpes, des bonnets et des moufles pour des organisations caritatives. Les établissements scolaires de toutes les régions du pays ont participé à cette journée en collectant des fonds et en s'associant à des activités pratiques de volontariat. Plus de 10 000 volontaires ont pris part au projet à travers le pays. Partout en Irlande, des membres du personnel d'entreprises ont consacré une partie de leur temps et de leur énergie à des projets de volontariat. Cinq candidats à la présidence ont participé à un événement à Dublin. La Journée nationale du volontariat a bénéficié d'une large couverture médiatique (presse écrite, radio, télévision et médias en ligne).

## **GRECE**

Il a été décidé d'exploiter les atouts de l'éducation non formelle et du système d'enseignement formel par la publication d'un manuel éducatif sur le volontariat, manuel destiné aux élèves de l'enseignement secondaire. Le but poursuivi était d'encourager une nouvelle culture du volontariat très tôt dans le processus de développement des jeunes. Le manuel sera accessible en ligne et distribué dans les écoles. Il contiendra des informations générales sur le volontariat, sa nature, ce que le volontariat est et ce qu'il n'est pas, ses avantages et ses inconvénients, les raisons d'être volontaire, l'histoire du volontariat, des cas vécus et les programmes de volontariat existants, et il donnera des explications concrètes sur la manière de planifier et d'organiser une activité bénévole en classe. On y trouvera également des photos et une bande dessinée.

## **ESPAGNE**

À l'occasion du passage de la tournée de l'EAV2011 à Madrid, un jeu intergénérationnel (*Dale color al mundo*) a été organisé entre des établissements d'enseignement supérieur et des écoles secondaires et des établissements pour personnes âgées dans la Communauté autonome de Madrid. L'objectif était de faire concourir méthodiquement des jeunes et des seniors à la découverte des valeurs sociales du volontariat. Au cours de la première phase du concours, des groupes de jeunes et des groupes de seniors ont pris part séparément à des jeux. Au cours de la deuxième phase, les jeunes et les seniors ont rassemblé leurs conclusions respectives et tiré des conclusions communes. Le projet a été développé en coopération avec le Bureau d'information du Parlement européen en Espagne. Ce jeu a bénéficié d'une large couverture médiatique, notamment de la part de la chaîne de télévision nationale.

## **FRANCE**

Une «Action de sensibilisation des jeunes» a été menée sur le thème du volontariat dans le but de promouvoir le bénévolat auprès des jeunes. Cette action a été coordonnée par un groupe d'associations et les représentants de plusieurs ministères. De jeunes ambassadeurs, eux-mêmes volontaires, ont été formés pour débattre avec des élèves et des étudiants la question du volontariat. Les ministères compétents ont écrit aux directeurs d'école pour leur demander d'inviter ces ambassadeurs. Un manuel destiné aux enseignants et aux directeurs d'école et une brochure destinée aux différentes tranches d'âge ont été distribués dans les écoles. Environ 10 000 jeunes ont été touchés par cette action.

## **ITALIE**

S'inscrivant dans le programme de l'AEV2011 et des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'unification italienne, l'action CSVnet a contribué à la coordination nationale des centres de services volontaires par la mise en place d'un processus participatif qui a conduit à la rédaction d'un manifeste pour la mise en valeur du volontariat des jeunes et à l'organisation d'un événement à grand retentissement orienté vers les jeunes. L'action et l'étude sur la participation des jeunes, soutenus par CSVnet et le Forum national de la jeunesse, ont montré que la manière dont les jeunes considèrent l'école, le travail et le volontariat a subi une évolution constante et qu'il est dès lors essentiel de les associer à la conception et à la réalisation des actions de volontariat qui s'adressent à leur tranche d'âge.

## **CHYPRE**

Le coup d'envoi des actions menées dans le cadre de l'étape de la tournée de l'AEV2011 à Nicosie du 4 au 6 avril 2011 a été donné par la première dame de Chypre, M<sup>me</sup> Christofia. Les organisations de volontaires ont fait part de leur expérience et de leur action dans des domaines tels que le sport, la jeunesse, la prévention de la toxicomanie, la sécurité routière et l'aide aux seniors. Les municipalités ont expliqué au moyen d'exemples comment il est possible d'aider son prochain et à quel point le volontariat peut être une expérience gratifiante. Les visiteurs ont eu l'occasion de suivre sur place une formation en secourisme ou d'apprendre à exprimer quelques notions de base en langue des signes.

## **LETTONIE**

La création de plates-formes de rencontre virtuelles encourageant le volontariat et favorisant la coopération entre les volontaires et les «pourvoyeurs de travail bénévole» a été l'une des belles réalisations de l'AEV2011 en Lettonie. À la suite d'un appel à propositions ouvert, un soutien financier a été accordé à quatre projets d'ONG visant à développer et à promouvoir des plates-formes de communication encourageant le volontariat et incitant différents groupes sociaux, en particulier les jeunes, à s'engager comme volontaires. Le projet a permis aux institutions nationales et locales de choisir des volontaires, d'une part, et aux volontaires de trouver un travail bénévole, d'autre part. Ce service en ligne a été conçu pour rester ouvert après 2011.

## **LITUANIE**

Le concours de la «capitale des activités bénévoles» a servi à promouvoir le volontariat à l'échelon régional. Cinq villes (Biržai, Alytus, Kėdainiai, Šiauliai et Palanga) ont été sélectionnées pour porter le titre de capitale des activités bénévoles pendant un mois. Des centaines de manifestations ont été organisées dans ce contexte et ont attiré des milliers de participants. Les actions variaient selon la ville, allant des actions caritatives aux concerts en passant par les événements sportifs, les actions de protection de l'environnement, les concours artistiques, les actions de protection des droits des animaux, la lecture de contes pour enfants dans des jardins publics et la création de centres locaux du volontariat. Ces actions ont rassemblé des représentants des autorités locales, des entreprises et de la population locale autour d'un thème commun.

## **LUXEMBOURG**

La Fête du bénévolat, célébrée à Schengen avec le concours de partenaires français et allemands, a été un événement transfrontalier très réussi, qui a reflété le caractère européen de l'Année du volontariat. L'objectif était de remercier les volontaires de leur engagement en faveur de la société. Les démonstrations effectuées par des sapeurs-pompiers et des sauveteurs, les concerts et les jeux pour enfants ont été les temps forts de cette journée festive.

## **HONGRIE**

La grande action de ramassage de déchets intitulé «*TeSzedd! Volontaires pour une Hongrie propre*», organisée par le ministère de la fonction publique et de la justice et le ministère du



développement rural, a été l'un des événements de l'AEV2011 qui ont eu le plus de retentissement. Plus de 160 000 participants se sont inscrits sur le site *web*. Le 21 mai 2011, des groupes de volontaires locaux, aidés par un réseau de coordonnateurs régionaux, ont mené une action de nettoyage de l'environnement. Des citoyens, des organisations de la société civile, des entreprises, des ministères, des administrations locales et des institutions ont participé à la campagne de nettoyage à 1 500 endroits du pays. Résultat de l'opération: des milliers de tonnes de déchets ont été collectés. Cette action de propreté publique a été annoncée à l'échelle nationale par la télévision, la radio, les journaux et les médias sociaux.

## **MALTE**

La tournée européenne de l'AEV2011 s'est achevée à Malte du 28 novembre au 5 décembre. Pour l'occasion, un chapiteau avait été installé à l'ancien terminus des autobus de La Valette. Le Conseil maltais du secteur du volontariat y avait fait monter une quinzaine de stands pour permettre aux organisations locales du volontariat de présenter leurs activités. Chacune des journées de cette manifestation a été consacrée à un thème particulier, à savoir l'environnement, le bien-être des animaux, les arts et la culture, la jeunesse, le sport, l'aide sociale et humanitaire et la santé.

## **PAYS-BAS**

Les communes néerlandaises ont été invitées à décerner quatre prix à des acteurs exemplaires du volontariat, à savoir le *prix de la passion* à la personne ou à l'organisation qui s'était engagée «corps et âme» dans un service bénévole, le *prix de l'innovation* à la personne ou à l'organisation qui s'était montrée la plus innovante, le *prix de la mobilisation* à la personne ou à l'organisation qui était le mieux parvenue à mobiliser des citoyens pour un service volontaire et le *prix de la compétence* à la personne ou à l'organisation qui avait fait le plus pour développer les talents. Après la sélection des lauréats à l'échelon local et régional, une cérémonie de remise de prix nationale a eu lieu lors de la manifestation de clôture de l'Année européenne du volontariat, le 7 décembre 2011 à Amsterdam, en présence de la princesse Margriet des Pays-Bas.

## **AUTRICHE**

Les 17 et 18 juin, des organisations actives dans le domaine du volontariat de toute l'Autriche ont tenu, pour la première fois, une journée nationale du volontariat (*Tag der freiwilligen Überraschungen*). L'objectif de cette journée portes ouvertes était de faire connaître les activités bénévoles existant en Autriche et d'inviter les citoyens intéressés à rejoindre les volontaires en s'engageant eux-mêmes au service des autres. Une base de données a été créée pour permettre aux citoyens intéressés de trouver des possibilités d'engagement bénévole en fonction de leurs intérêts et de leur localisation. Plus de 600 événements ont eu lieu dans l'ensemble du pays et plus de 10 000 citoyens y ont participé.

## **POLOGNE**

L'Organisation internationale du travail, le Projet européen de mesure du travail bénévole et le ministère polonais du travail et de la politique sociale ont contribué à la tenue d'un atelier regroupant des fonctionnaires spécialisés dans les statistiques du travail et des représentants

de la société civile, les 28 et 29 septembre à Varsovie. Cet atelier avait pour but de construire des ponts entre les instituts de statistiques et la société civile, de les former à la méthode définie dans le nouveau manuel de l'OIT sur la mesure du travail bénévole, de discuter de la possibilité de suivre le manuel de l'OIT dans les États membres de l'UE et de favoriser l'échange de pratiques entre les pays qui commencent à suivre le manuel de l'OIT ou envisagent de le faire. L'Office polonais des statistiques suit déjà le manuel de l'OIT.

## **PORTUGAL**

Les 23 et 24 mai, l'organisme national de coordination de l'Année européenne 2011 a tenu un séminaire intitulé «Le volontariat dans le bassin méditerranéen – Une identité culturelle», auquel ont participé des experts français, grecs, italiens, maltais, portugais et espagnols représentant différentes universités et s'occupant aussi bien d'infrastructures que d'organisations dans le domaine du volontariat. L'objectif du séminaire était de faire ressortir l'identité culturelle des volontaires (valeurs et concepts), d'examiner l'organisation du volontariat dans chaque pays et de susciter un échange de bonnes pratiques. Lors de la session de clôture, le professeur Rogério Roque Amaro a proposé la tenue d'un débat intitulé «Le volontariat en temps de crise: incidence et enjeux».

## **ROUMANIE**

Les volontaires et les projets de volontariat ont été mis à l'honneur lors du gala national qui a eu lieu le 12 décembre 2011 dans un grand hôtel de Bucarest. L'événement a été organisé par l'ONC, la Fédération du volontariat (VOLUM) et l'Agence nationale pour les programmes communautaires dans le domaine de l'éducation et de la formation. Des prix, répartis dans 22 catégories, ont été attribués, au terme d'une procédure de nomination transparente, à des volontaires et à des projets de volontariat menés à bien en 2011. Les organisateurs ont reçu plus de 200 candidatures; ils en ont retenu la moitié en présélection et ont invité les volontaires et représentants des projets concernés à la cérémonie de remise des prix. Un jury indépendant a été constitué pour désigner les lauréats. Une brochure contenant une présentation des finalistes et des actions récompensées a été publiée. L'événement a été largement couvert par les médias.

## **SLOVENIE**

Il a été décidé de ne pas limiter le concept de la tournée de l'AEV2011 à la capitale, mais de l'étendre en organisant une tournée du volontariat dans 20 villes du pays afin de promouvoir largement le volontariat et d'encourager les citoyens à s'engager dans des activités bénévoles. Des foires du volontariat ont permis aux acteurs du volontariat de présenter leur travail. Différents thèmes ont été traités lors de tables rondes et de débats publics, notamment le volontariat des jeunes, le volontariat d'entreprise et la sensibilisation de l'administration publique à l'importance du volontariat. Au total, quelque 400 organisations de volontariat ont participé à ces événements. La tournée slovène a été largement couverte par les médias nationaux et régionaux et elle a été appréciée du grand public.

## SLOVAQUIE

Le spectacle itinérant «Caravana» a permis d'étendre le concept de la tournée de l'AEV2011 à cinq villes d'importance régionale (Košice, Prešov, Žilina, Nitra et Komárno), ce qui a offert la possibilité à des citoyens n'habitant pas Bratislava de se renseigner sur l'Année européenne et ses objectifs et sur les possibilités d'être volontaires dans leur région. Un grand nombre d'ONG locales et régionales ont présenté leurs activités de différentes façons (stands, images, photos et vidéos) et envisagé avec les citoyens les possibilités de volontariat. Des spectacles de danse et des concerts ont été organisés par des groupes culturels et artistiques locaux, des jeux et des cadeaux ont été distribués aux enfants, des concours sur l'Union européenne et sur l'Année européenne ont été organisés et des informations ont été diffusées sur les institutions, les programmes, les initiatives et les points de contact de l'Union européenne. Caravana a favorisé la création de réseaux entre les ONG, les décideurs, les autorités locales et la population et contribué à réduire les disparités entre la capitale et les régions éloignées.

## FINLANDE

Le site *web* de l'Année européenne ([www.tuntitili.fi](http://www.tuntitili.fi)) comprend un moteur de recherche des offres d'engagement bénévole. Plus de 120 organisations de secteurs différents ont participé à la création de la base de données du moteur; celui-ci permet aux visiteurs d'introduire leurs coordonnées personnelles et de mentionner le nombre d'heures de travail bénévole qu'ils pourraient consacrer à un projet précis. Jusqu'à décembre 2011, plus de 99 000 heures de travail volontaires avaient été accomplies. Le moteur de recherche a fait l'objet de publicité dans les magazines, les bibliothèques et les médias sociaux.

## SUEDE

L'ONC, la Commission européenne et le Parlement européen ont partagé un stand à la Foire annuelle du livre de Göteborg (du 22 au 25 septembre), laquelle a attiré quelque 100 000 visiteurs en 2011. Quelque 250 personnes se sont arrêtées à ce stand pour écouter des entretiens avec sept auteurs suédois célèbres; ceux-ci ont partagé leur expérience en matière de volontariat et les raisons qui les incitaient à s'engager bénévolement. La Foire du livre a été l'occasion de présenter ces auteurs sous un autre jour. Elle a permis au Service national de la jeunesse, à la Commission européenne et au Parlement européen d'agir de concert pour attirer l'attention d'un large public sur l'Année européenne du volontariat.

## ROYAUME-UNI

Dans le cadre du programme de travail britannique portant sur l'AEV2011, *Volunteering England* (VE) a été chargée de recenser, d'exposer et de partager les bonnes pratiques dans le domaine du soutien des employeurs au volontariat (*Employer-Supported Volunteering – ESV*). Dans ce contexte, VE a mis en ligne une plate-forme contenant des informations sur l'ESV, telles que des études de cas, de récents travaux de recherche et une liste complète des consultants et intermédiaires, renommés et moins connus, en ESV. VE a demandé à trois *Volunteer Centres* (organisations locales apportant une aide en infrastructure aux acteurs du volontariat) d'essayer six nouvelles méthodes visant à amplifier le volontariat soutenu par les employeurs. VE est parvenue à convaincre plus de 500 000 personnes représentant tous les secteurs d'activité et ayant recours aux *Volunteer Centres* d'expérimenter plus avant de

nouveaux dispositifs et de nouvelles idées. Vingt-trois manifestations ont été organisées et ont rassemblé au total 1 700 délégués.

### **ANNEXE 3: PROJETS EMBLEMATIQUES EUROPEENS: EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES**

Le montant de 1,964 million d'euros alloué aux 33 projets emblématiques pour couvrir jusqu'à 60 % des coûts admissibles dans 23 États membres a servi à aider plusieurs sous-secteurs du volontariat. Les actions cofinancées se répartissaient entre les six domaines suivants:

- onze projets visaient à développer l'information, la mise en valeur et la recherche dans le domaine du volontariat (enquêtes, fixation de normes de qualité, concours de création audiovisuelle), le but étant de partager les meilleures pratiques, de susciter un plus grand intérêt dans le public et d'approfondir les connaissances en la matière;
- six projets s'adressaient aux jeunes (pour les inciter à s'engager bénévolement à l'étranger et pour les sensibiliser davantage au volontariat et les encourager à s'engager socialement et à participer à des activités bénévoles) ou visaient à persuader les personnes âgées à passer plus de temps avec les jeunes générations;
- cinq projets visaient à encourager les citoyens à se mobiliser pour dynamiser leurs quartiers, à soutenir l'intégration des migrants et des personnes défavorisées dans les communautés locales et à mieux faire connaître le rôle social du volontariat (tant pour la communauté que pour l'environnement);
- quatre projets portaient sur les services sociaux (prévention des «comportements dangereux» et soutien aux actions bénévoles d'intégration sociale) et sur le volontariat dans le secteur des soins de santé;
- quatre projets concernaient la recherche, l'échange et la propagation des techniques, et ils mettaient l'accent sur l'utilisation des techniques parmi les volontaires;
- trois projets concernaient le volontariat d'entreprise.

### **EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES DANS LE CONTEXTE DE PROJETS EMBLEMATIQUES**

#### *Nuit européenne sans accident – 15 octobre 2011*

Des volontaires participent activement à des actions de prévention des comportements dangereux en société: la fondation des *Responsible Young Drivers* (Belgique) a coordonné le projet emblématique de la «Nuit européenne sans accident» (nuit du 15 au 16 octobre 2011) dans les 27 États membres. Un millier de bénévoles âgés de 18 à 29 ans se sont mobilisés pour convaincre les jeunes conducteurs de se comporter de manière responsable, en s'abstenant de consommer de la drogue ou de l'alcool.

Ces bénévoles se sont rendus dans 200 boîtes de nuit réparties dans tous les États de l'Union afin de s'adresser de manière détendue à des jeunes de leur âge. Ils se sont installés dans des

espaces de sensibilisation placés à l'entrée des boîtes de nuit et ont invité les jeunes conducteurs noctambules à relever un défi consistant à souffler dans un éthylomètre pour prouver qu'ils n'avaient pas bu, à s'engager à rester sobres durant la soirée et à souffler dans un éthylomètre avant de prendre la route pour rentrer chez eux. Les chauffeurs ayant accepté le défi ont été invités, à leur sortie de la boîte de nuit, à se soumettre à un second test d'alcoolémie ou à un test de dépistage de drogue pour prouver qu'ils étaient en état de conduire, donnant ainsi un exemple à suivre à leurs amis et aux autres jeunes conducteurs.

### *«Le numérique au service du volontariat et de l'inclusion sociale»*

Coordonné par la «Banco Informatico, Tecnologico e Biomedico» et géré en partenariat avec quatre associations et une institution provinciale italienne, ce projet emblématique a contribué à ouvrir l'accès du monde numérique à un nombre considérable de projets sociaux. Les partenaires se sont associés pour récupérer du matériel électronique «dépassé», tels des ordinateurs et des instruments médicaux, qui était destiné à être mis au rebut et pour lui donner une «seconde vie» au profit d'organisations de volontariat et de personnes défavorisées.

Cette initiative a permis à un grand nombre d'associations de disposer de matériel numérique de meilleure qualité, à des personnes réfractaires aux ordinateurs ou à des utilisateurs très occasionnels de perfectionner leurs «compétences numériques» lors de formations spécifiques et au secteur associatif de bénéficier beaucoup plus largement de l'apport des techniques numériques.

### *Des volontaires s'occupent des espaces verts*

Coordonné par la Cellule d'action alternative pour les jeunes et associant quatre organisations de Grèce et de Chypre, y compris un ministère, ce projet visait à encourager les personnes de tous âges susceptibles d'être intéressées à s'engager socialement et à soutenir un projet bénévole de protection des espaces verts.

Les actions menées (conférences, ateliers et recherches) visaient à attirer l'attention sur les effets positifs qu'une mobilisation bénévole en faveur des parcs urbains pouvait avoir sur la qualité de l'environnement. Le projet a permis d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques générales sur la réalisation d'actions bénévoles dans les espaces verts et les parcs urbains et suburbains, et il a attiré l'attention sur la lutte contre le changement climatique grâce, notamment, à des actions de communication et de sensibilisation.

### «Serve the city»

Cette action portugaise était orientée vers les sans-abri et les groupes marginalisés: les volontaires de cinq associations ont offert de leur temps pendant toute l'année pour se mettre «au service» des populations défavorisées de Lisbonne. Les volontaires ont organisé plusieurs dîners de quartier dans un cadre décontracté, inhabituel et accueillant, offrant de la sorte aux convives une occasion unique de nouer des relations durables et de trouver un soutien émotionnel, psychologique, spirituel et pratique. «Serve the city» s'est efforcé d'organiser de véritables repas communautaires auxquels les personnes marginalisées et les sans-abri pouvaient participer sans éprouver de honte ou de gêne, ce qui est parfois le cas lors de certaines distributions de nourriture. Par conséquent, ce projet a permis aux organisations du volontariat d'améliorer leurs compétences en matière de communication et d'organisation, mais il a aussi eu une incidence positive sur la vie des groupes cibles.

### Promouvoir le volontariat à la radio et à la télévision

Trois associations (du Royaume-Uni et des Pays-Bas), avec à leur tête l'association britannique CSV (*Community Service Volunteers*), ont collaboré avec la BBC, société de radiodiffusion et de télédiffusion mondialement connue, pour attirer de nouveaux partenaires et créer un réseau de volontariat permettant d'échanger des idées et des expériences sur la manière d'utiliser la radio et la télévision pour atteindre le public.

Les efforts consentis par les partenaires pour promouvoir le volontariat à l'échelle européenne au moyen de la radio et de la télévision constituent la contribution la plus originale de cette collaboration. En septembre 2011, une conférence de deux jours a rassemblé des représentants d'un grand nombre d'États membres de l'Union afin qu'ils discutent de la manière d'appliquer les meilleures stratégies pour accroître la reconnaissance des volontaires et la participation active générale des volontaires potentiels. La discussion a principalement porté sur les stratégies permettant aux pays dans lesquels la diffusion d'émissions à caractère social et le volontariat sont peu courants ou inexistantes de lever les principaux obstacles qui les empêchent de sensibiliser leurs citoyens au volontariat et, en définitive, de les inciter à s'engager sur le plan social.

Les conclusions de la conférence ont été exposées lors de la 20<sup>e</sup> conférence Volonteurope, qui a eu lieu à Édimbourg du 20 au 23 octobre 2011.

### «Volunteer! ...through road safety»

L'objectif du projet «Volunteer! ...through road safety», réalisé par «Open Youth» Bulgarie en collaboration avec deux associations belges, une municipalité bulgare et le ministère bulgare de la santé, était d'expérimenter une méthode de mise au point d'un modèle européen permettant de choisir en connaissance de cause entre l'organisation d'une action bénévole ponctuelle et l'organisation d'une campagne de grande envergure, eu égard aux circonstances et à l'effet recherché, la méthode étant fondée sur la communication d'égal à égal et visant à promouvoir la participation civique. Une méthode unique, aisément transposable à l'échelon européen, a été mise au point sur la base des constatations faites.

Le projet visait non seulement à répondre à la question de savoir en quoi cela consiste d'être volontaire, mais à apporter des réponses concrètes à deux questions plus importantes: «pourquoi être volontaire?» et «comment être volontaire?».

Trois dessins animés (de 29, 51 et 50 secondes) répondant aux questions «quoi?», «pourquoi?» et «comment?» ont été réalisés; le but était de promouvoir le volontariat de manière amusante et inhabituelle. Ils peuvent être visionnés sur le site *web* du projet:

<http://roadsafetyvolunteers.open-youth.org/index.php?lang=en>

### *Valeurs et formes du volontariat et volontariat en ligne*

Ce projet, géré par une fondation polonaise («Good Network Foundation») en collaboration avec trois associations polonaises et un organisme municipal, s'articulait autour de deux actions complémentaires:

- a) une campagne sur les valeurs clés du volontariat destinée à encourager différentes formes de volontariat et à mieux faire connaître la valeur du volontariat afin de battre en brèche l'image réductrice et négative dont il pâtit en Pologne;
- b) un concours «Découvrez le volontariat en ligne», organisé à l'échelle européenne pour promouvoir une forme spécifique du volontariat (le volontariat au moyen de l'internet).

Le projet visait à mieux faire apprécier la valeur du volontariat, à promouvoir les différentes formes de bénévolat et à encourager la société civile à tirer parti des nouveaux types de volontariat (en particulier du volontariat en ligne) afin de se donner les moyens de lutter contre l'exclusion sociale et d'améliorer la qualité du volontariat.

Le projet comprenait également l'accomplissement d'un travail de recherche sur les formes et les valeurs du volontariat et la compilation de témoignages de volontaires filmés de manière interactive et innovante: les visiteurs du site de la fondation ([www.tojestwolontariat.pl](http://www.tojestwolontariat.pl)) peuvent y télécharger leurs courts métrages.



